École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 10 février 2020
14h-17h
(Site de Nancy)

Membres présents
Jean-Marie Vianney Bessala Akono, Émeline Curien, Jacques Elfassi, Dominique Harmand, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Merveilles Léoncia Mouloungui-Mouloungui, Aude Meziani, Isabelle Vitry, Jacques Walter, Jean-Marie Simon.

Membres excusés :
Brian Muller, Françoise Lartillot, Stéfano Simiz, Antoine Brichler, Julie D'andurain, Catherine Lanneau, Christian Chelebourg, Véronique Cnockaert, Daniel Meyer, Fabrice Montebello, Dominique Longrée, Géraldine Letz, Jean El Gammal, Sylvie Grimm-Hamen.

Approbation du compte-rendu du 2 décembre 2019
Le compte-rendu est approuvé par la totalité des membres présents.

Informations générales

1- Inscription des doctorants selon le site d'appartenance de leur directeur ou directrice de thèse : les doctorants devront désormais s'inscrire sur le site de l'UL auquel est rattaché leur directeur ou directrice de thèse. Les RH de l'établissement ont pour mission de préciser les affectations des collègues qui font partie d'unités de recherche bi-sites. Ceci pour fiabiliser les données statistiques concernant le nombre de doctorants par site. Les membres du conseil s'étonnent d'une telle répartition, arguant du fait que les missions recherche et enseignement ne peuvent être disjointes. Ils se demandent également quelle affectation sera donnée à une équipe dont l'accompagnement administratif se fait parallèlement sur les deux sites ou bien alternativement sur un site et un autre… Ils souhaitent que le Président de l'Université défende l'idée que des équipes ne sont ni messines ni nancéiennes mais lorraines.

2- Afin de préparer le processus de contractualisation (HCERES), une réflexion sur les périmètres des ED SLTC et Humanités Nouvelles sera conduite, particulièrement en ce qui concerne les Arts (2L2S) et l'Histoire (Crulh, Hiscant). Pour les collègues de 2L2S, la réflexion pourrait éventuellement porter sur une distinction des mentions attribuées aux collègues des deux ED, de telle sorte qu'aucun conflit ne surgisse.

3- Semaine de la recherche : les deux tables rondes organisées sur les sites de Metz et de Nancy ont attiré un petit nombre d'étudiants de master (respectivement 8 et 7 étudiants) mais avec un résultat positif. Les étudiants présents étaient satisfaits des informations transmises. En revanche, ils ont regretté que cette semaine de la recherche n'ait pas été programmée plus tôt dans l'année universitaire (novembre par exemple). Si l'ED prévoit de répéter l'expérience en 2021, les informations au sujet des événements organisés par l'ED seront transmises par d'autres canaux d'information que ceux sollicités cette année. L'association Ici'doc sera associée à l'organisation de ces journées.

4- Du 2 au 4 juillet, les journées Logos se tiendront à Liège sur le thème « Passeurs et passages ». Les propositions des doctorants sont attendues pour le 30 mars 2020 et doivent être envoyées à Aude Meziani.

Campagne d'aide à la publication des thèses

4 demandes d'aide à la publication ont été envoyées à l'ED. Chacune a été examinée par deux membres du conseil : 3 ont reçu un avis favorable. Celles de Marie Caquel, Rosalia Gambatesia et Elisa Mantienne. Chaque docteure recevra un soutien de 1 500 euros.

Campagne de mobilité - vague 1

Le budget total de l'ED pour les dépenses liées à la mobilité des doctorants est de 18 135 euros. Pour cette catégorie, les dépenses correspondant à la première vague sont de 8 563,78 euros.

Considérant que le soutien apporté à chaque doctorante ou doctorant ne peut pas excéder 1 000 euros (500 par l'unité et 500 par l'ED), le tableau des dépenses de mobilité des doctorantes et doctorants des unités de recherche est validé par le conseil.

Abandons

L'analyse des abandons de thèse a été réalisée par Aude Meziani. Premiers résultats et compléments à apporter :

- on constate moins d'abandons en 2019 qu'en 2018. Ce chiffre sera comparé à d'autres données (nationales ; autres ED de l'UL…) ;
- les comités de suivi jouent un rôle significatif qui s'avère par ailleurs très utile ;
- les abandons peuvent concerner des doctorants sous contrat même si ceci est exceptionnel. Cet aspect constitue un point de vigilance ;
- deux autres indicateurs seront pris en compte : la durée des thèses ; le type de contrats ou l'absence de contrats.

Les résultats des analyses complémentaires seront présentés lors du prochain conseil.

Flyer de présentation de l'ED

Le contenu du flyer a été lu par les membres du conseil. Des corrections ou compléments sont suggérés.

Contrats doctoraux

La campagne 2019-2020 sera conforme aux prévisions de l'année précédente :

- Tell : 1 contrat de moins que cela n'était le cas l'année dernière sera alloué à l'ED (7 au lieu de 8) ;
- CLCS : 2 ou 3 contrats seront alloués à l'ED (3 l'étaient en 2018-2019). La précision est en attente car le conseil de pôle ne s'est pas encore prononcé.

Questions diverses

- L'auto-plagiat pose un problème éthique comme en pose évidemment le plagiat. Toutefois, plagiat ou auto-plagiat peuvent être évités quand le doctorant précise les sources de l'emprunt. Qu'une doctorante ou un doctorant fasse référence à des articles qu'il a déjà rédigés est tout à fait légitime. Cela ne devient un problème et peut être considéré comme de l'auto-plagiat quand les références à cette publication ne sont pas précisées.

- Dans le règlement intérieur de l'ED, un point sera ajouté : un directeur ou une directrice de thèse ne peut pas présenter une demande de contrat doctoral s'il encadre déjà deux doctorants sous contrat. Toutefois, dans ce calcul, n'entrent pas en ligne de compte les contrats obtenus dans un autre cadre (LUE par exemple).

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 6 avril 2020
14h00-16h00
(Visio-Team)

Membres présents
Imane Amelloul, Jean-Marie Vianney Bessala Akono, Christian Chelebourg, Julie d'Andurain, Jacques Elfassi, Jean El Gammal, Didier Francfort, Sylvie Grimm-Hamen, Dominique Harmand, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Françoise Lartillot, Géraldine Letz, Merveilles Léoncia Mouloungui-Mouloungui, Fabrice Montebello, Aude Meziani, Fabrice Montebello, Bryan Muller, Stéfano Simiz, Jean-Marie Simon, Isabelle Vitry, Jacques Walter.

Membres excusés
Vincent Bradel, Antoine Brichler, Véronique Cnockaert, Catherine Lanneau, Dominique Longrée, Daniel Meyer.

Approbation du compte-rendu du 10 février 2020
Le compte-rendu du 10 février 2020 est approuvé par la totalité des membres présents. Il sera déposé sur le site internet de l'ED comme le sont dorénavant tous les compte-rendu.

Informations générales : sélection de points abordés en Cled + dates à retenir

5- Les doctorants/tes et le confinement
Il est demandé aux directeurs et directrices de thèse de faire remonter les difficultés éventuelles que rencontreraient leurs doctorantes et doctorants. En effet, certains et certaines peuvent hésiter à faire part de leurs problèmes. Aussi est-il important de multiplier les relais d'information. Une discussion suit cette demande quant au rôle d'un directeur ou d'une directrice de thèse.

6- Soutenances de thèse
Les soutenances qui étaient prévues pendant la période de confinement sont reportées. Une thèse de notre ED est concernée. Si la situation devait perdurer, l'établissement met au point les conditions – à distance, mais avec la présence du directeur ou de la directrice d'ED – dans lesquelles les soutenances pourront être organisées. Quand cela est possible, il est conseillé de ne pas reporter trop de missions en septembre, et éviter ainsi qu'un nombre trop important de dossiers soient empilés.

7- Contrats doctoraux
Pour l'instant, le calendrier est maintenu mais avec une prise de poste du doctorant contractuel au 1er octobre. Si le calendrier des examens est lui aussi maintenu et que les soutenances de master se déroulent dans les conditions envisagées, aucun changement n'interviendra. Si ce n'est pas le cas :
- les auditions sont susceptibles d'être reportées ;

- une liste des candidat.e.s retenu.e.s comportant une liste complémentaire est à prévoir. Elle permettra de tenir compte d'éventuels retards dans l'obtention des diplômes de master ;
- une dématérialisation des auditions pourrait-elle être envisagée ? Une discussion est engagée au sein du conseil qui ne fait pas l'unanimité.

8- CSI
A priori, le calendrier des CSI est inchangé. En revanche, ceux-ci les comités peuvent être organisés sous une forme dématérialisée. Des demandes sont formulées par des membres du conseil (voir *infra*).

9- Deux dates à retenir
- Cérémonie de remise des diplômes : 20 novembre 2020 (site de Nancy)
- Rentrée des doctorant.e.s de l'ED HN-FB : 23 novembre 2020 (site de Metz, Salle Ferrari) Conférencière invitée : Emmanuelle Picard (historienne, ENS Lyon)

Organisation de l'ED pendant le confinement

1- Vos interlocutrices à Metz et à Nancy
Imane Amelloul – présente au conseil – a rejoint l'équipe ; elle est en poste sur le site de Nancy et a en charge les équipes de ce site. En revanche, pour les unités de recherche bi-sites, la répartition des enseignant.e.s-chercheur.e.s selon leur site d'appartenance n'a pas encore été totalement clarifiée. Quoi qu'il en soit, Imane Amelloul est l'alter ego d'Isabelle Vitry (site de Metz) à Nancy.

2- Les comités de suivi
Cette année, la dématérialisation des documents relatifs aux comités de suivi sera mise en place dans l'ED. Aude Meziani enverra un « pas-à-pas » pour expliquer la procédure dont elle présente au conseil les points principaux. Des collègues expriment leur désaccord par rapport à la procédure, plus encore en cette période. Des aménagements sont suggérés :
- au sein de chacune des équipes, le directeur ou la directrice peut confier la validation des avis à un ou une collègue dont la mission est d'assurer le suivi des doctorant.e.s ou bien à la gestionnaire administrative ou au gestionnaire administratif ;
- la passation du CSI entre la première et la deuxième année (qui était une demande propre à l'ED HN-FB) est laissée à l'appréciation des équipes ;
- pour les étudiant.e.s contractuel.le.s demandant une inscription dérogatoire en 4e année, exceptionnellement et au vu de la crise sanitaire, 50 pages seront demandées au lieu des 100 pages habituelles ;
- enfin, demande est faite par les membres du conseil de faire remonter un souhait : revenir à la date du 15 septembre 2020 pour la remise des CSI et alléger un peu la pression engendrée par la crise sanitaire.

3- Les formations
Un état des lieux des formations dispensées pendant le confinement ou susceptibles de l'être après celui-ci est établi.
Un enseignement a été donné à distance (Fleury/Lartillot : Après-thèse : CNU).
Les formations « CAO-DAO » proposée par Dominique Harmand et la formation "Imaginaire et création : de l'anthropologie à la singularité" proposée par Christian CHELEBOURG sont quant à elles annulées pour cette année.
La formation « publier sa recherche » proposée par Pierre Halen, sera reportée en Juin 2020 (date à déterminer).

Contrat handicap
Deux dossiers ont été déposés dans le cadre de la campagne contrat handicap par l'ED HN-FB. L'un est une demande de prolongation; l'autre est une demande d'inscription en thèse. L'ED SLTC a également déposé un dossier dans le cadre d'une inscription en thèse.

Le Cled s'est prononcé pour l'envoi des deux dossiers de l'ED HN-FB, chacun correspondant à une catégorie particulière de demande.

Contrats UL
L'ED HN-FB dispose désormais des précisions relatives au nombre de contrats qui lui sont affectés par les pôles.

- Tell : 7 contrats (1 de moins que l'année dernière mais chiffre prévu : 1 année l'ED bénéficie de 7 contrats, l'année suivante de 8). Pas de surprise donc.

- CLCS : 2 contrats (1 de moins que l'année dernière). Nous espérons qu'un rééquilibrage sera fait l'année prochaine.

L'ED rappelle aux directeurs et directrices d'unités que les dossiers des candidats à l'allocation doctorale, avant qu'ils ne soient transmis à l'ED, sont à examiner au sein des unités de recherche en tenant compte de la grille qui sera envoyée. Le point 4 du règlement intérieur de l'ED précise que « le dépôt de candidatures est limité à 5 dossiers par unité de recherche, les demandes devant être validées par les directeurs ou directrices d'unité » (voir : http://doctorat.univ-lorraine.fr/sites/default/files/user/ecoles-doctorales/HNFB/Reglement%20interieur-%20ED%20HN-FB.pdf).

Inscriptions en cours
Isabelle Vitry présente les inscriptions de l'année universitaire 2019-2020, comparativement à l'année 2018-2019.

2018 - 2019	**doctorants inscrits**	**313**		**2019 - 2020**	**doctorants inscrits**	**298**
	ABANDON DE FAIT	7	Dont 1 décès		ABANDON DE FAIT	15
	ABANDON VOLONTAIRE	15	Dont 1, de l'ED STANISLAS (le 1/09/2018)		ABANDON VOLONTAIRE	3
	REFUS DE REINSCRIPTION	3			REFUS DE REINSCRIPTION	4
	SUSPENSION	2			SUSPENSION	4
	CESURE	2			CESURE	6

Rappel des dates d'inscription :

- L'ouverture d'ADUM pour les inscriptions/réinscriptions 2020-2021 : courant Juin 2020
- Ouverture des inscriptions/réinscriptions via Apogée : Vers le 7 juillet 2020
- Fin des inscriptions/réinscriptions : 30 septembre 2020

Questions diverses

- Elections : les élections des délégués doctorantes et doctorants se dérouleront lors du premier conseil du mois de septembre.

- Bureau : le renouvellement du bureau – qui a lieu tous les deux ans – se fera également lors du premier conseil du mois e septembre. D'ores et déjà, Isabelle Gaudy-Campbell (IDEA) propose sa candidature.

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 6 juillet 2020
14h00-16h30
(Visio-Team)

Membres présent·e·s : Julie d'Andurain, Vincent Bradel, Jacques Elfassi, Jean El Gammal, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Dominique Harmand, Françoise Lartillot, Géraldine Letz, Aude Meziani, Merveilles Mouloungui-Mouloungui, Bryan Muller, Stéfano Simiz, Isabelle Vitry.

Membres excusé·e·s : Imane Amelloul, Jean-Marie Vianney Bessala Akono, Clotilde Boulanger, Antoine Brichler, Christian Chelebourg, Sylvie Grimm-Hamen, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Dominique Longrée, Daniel Meyer, Fabrice Montebello, Jean-Marie Simon, Jacques Walter.

1. ***Approbation du compte-rendu du 8 juin 2020***

Le compte rendu du 8 juin 2020 est approuvé par la totalité des membres présents. Il sera déposé sur le site internet de l'ED.

2. ***Contrats doctoraux - résultats***

Pour compenser le contrat doctoral indument attribué à un doctorant lors de la campagne 2020, le pôle Tell accordera en 2021 un contrat de moins que ce qui était envisagé, à savoir 6 contrats doctoraux. L'ED remercie chaleureusement le Président, Pierre Mutzenhardt, et les vice-présidents, Clotilde Boulanger et Frédéric Villiéras pour la résolution de ce problème.

3. ***Prolongation de la durée de la préparation de la thèse et prolongation du financement des thèses***

Cadrage :
« Un mail a été envoyé le 16 juin dernier à tous les directeurs de thèse, copie aux directeurs d'unité et ED afin de préparer le recensement des doctorants impactés et d'avoir un maximum d'éléments d'appréciation afin que puissent être faits les arbitrages nécessaires. Les doctorants concernés pour la prolongation sont :
- les doctorants financés par l'établissement (contrat doctoral UL, contrat doctoral LUE et LAbEx, contrat doctoral ENS, contrat Handicap, contrat doctoral sur fonds propres, contrat doctoral cofinancé ou financé par la région, financements de doctorants étrangers par les postes diplomatiques).
- les doctorants financés par l'établissement à partir de projets soutenus par les agences telles que ANR (hors LUE et LabEx), ADEME, INCA...
- les ATER doctorants de l'UL.
Pour l'instant, la circulaire n'est pas parue mais une enquête nationale est organisée pour préparer les arbitrages. Un premier se fait au sein de l'établissement, en deux phases (juillet pour les doctorants en situation dérogatoire ; septembre pour les autres).
Pour l'examen de juillet, une centaine de dossiers seront examinés sachant que le passage entre les 3e et la 4e année ne fera pas l'objet d'un examen ».

Compte-rendu du G8 du 18 juin 2020

Calendrier de la procédure

- Fin juin : lancement de la campagne Prolongation des contrats doctoraux.
- 06/07 : date limite de réponse au questionnaire et de dépôt des dossiers par les doctorants (une communication devra être faite dans les ED pour sensibiliser les doctorants sur les pièces composants le dossier de réinscription).
- 07/07 : date limite du dépôt de l'avis des directeurs de thèse.
- 08/07 : date limite du dépôt de l'avis des directeurs de laboratoire.
- 10/07 : date limite du dépôt de l'avis des directeurs ED.
- 20 et 21 juillet : réunion de la commission *ad hoc* pour statuer sur les demandes – ne faut il pas indiquer les bonnes dates (15 et 16 Juillet) ?

La loi n°2020-734 du 17/06 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, prévoyant dans son article 36,est parue le 17/06.

Où en sommes-nous à HN-FB ?

- 26 doctorants dans la liste initiale.
- 18 doctorants ont déposé une demande (à la date du 06/07).
- Aude Meziani fait une relance pour les dossiers manquants.
- 3 dossiers sont complets et validés.

4. Organisation de la MDD sur le site de Nancy

Le contrat d'Imane Ameloul ne sera pas reconduit. Elle est remplacée par Fatima Atourki. Une réunion de travail est prévue en visio le 15 juillet pour faire connaissance et ajuster l'organisation de l'équipe.

Les chiffres de la répartition des doctorants par site (Nancy et Metz)

- 159 dossiers sur Metz.
- 141 dossiers sur Nancy.

Une prévision de 35 soutenances est attendues pour la fin de l'année (et non 18 comme annoncé lors du conseil). Cela ferait donc 42 soutenances pour l'année 2020 car 7 soutenances ont eu lieu de Janvier à juillet 2020.

5. Bilan et perspective de l'offre de formation de l'ED

Une enquête a été adressée aux doctorantes et doctorants de l'ED pour leur demander un retour sur les formations disciplinaires qu'ils ont suivies.

Synthèse de l'enquête

- 16 doctorants ont répondu.
- Confusion entre disciplinaire ou transversal.
- L'ensemble des remarques est donc pris en compte ici.

Parmi les réponses, plusieurs doctorants ont apprécié les aspects suivants :

Formations transversales	**Formations disciplinaires**
Intégrité scientifique	Discuter, argumenter, nuancer

Domptez la doc’	Publier sa recherche
	La ponctuation en français
	Humanités numériques
	Utilisation de logiciels (R, Zotero, Mind mapping…)

Parmi les réponses, plusieurs doctorants sont réservés. Ceci pour les raisons suivantes :

Formations transversales	**Formations disciplinaires**
La formation à la culture de la prévention (catégorie hygiène et sécurité)	Les CM portant sur des sujets très larges sont trop déterminés par la discipline de l’intervenant
Oral et prise de parole car la formation qui existe est trop orientée sciences dures	Rapport d’étape, porte-folio

Des doctorants suggèrent :

Forme	**Fond**
Plus d’enseignements à distance (asynchrones quand cela est possible) pour répondre aux demandes de doctorants éloignés ou de doctorants professionnels (dont les enseignements méthodologiques)	Porter une attention plus grande aux questions disciplinaires
Plus d’enseignements le samedi	Proposez des formations sur la valorisation des travaux scientifiques, la publication, l'écriture
Regrouper les enseignements plutôt que les disperser sur plusieurs semaines	Concevoir un cours sur la rédaction d’une proposition de communication
Mettre en place des séminaires de formation pour la prise de parole animés par des comédiens professionnels	Proposer des formations (des cours) au choix dans certaines disciplines : sociologie, histoire, droit, philosophie
	Mettre en place des formations dans le domaine de l’informatique/statistiques/IA appliqué aux SHS
	Cours d'écriture en français de niveau scientifique/universitaire

Préconisations de l’ED

Répertorier de façon collective des formations (en master par exemple) qui pourraient être utiles aux doctorants.

Procéder à un recueil de webinaires ou Mooks intéressants pour les doctorants.

Faire évoluer l’offre de formation en ajoutant des enseignements sur :

- les humanités numériques,
- l’écriture scientifique,
- l’utilisation de logiciels numériques, notamment dans le cadre de la cartographie vectorielle,

- l'initiation aux enquêtes de terrain : quantitatifs, qualitatifs, bases de données.

Remplacer les enseignements trop généraux et ceux portant sur le rapport d'étape et le porte-folio. Revoir l'approche par mots-clés qui semble peu adaptée aux besoins des doctorantes et doctorants.

Mettre en place un groupe de travail à la rentrée associant la direction et des membres du bureau actuel et futur.

Objectif : préparer une maquette pour le mois d'octobre.

6. HCERES – Retro planning

- Juillet à décembre 2020 : Rédaction de la partie « Bilan » du collège doctoral et des huit écoles doctorales.
- Novembre 2020 à Février 2021 : Rédaction de la partie « Projet » du collège doctoral et des huit écoles doctorales.
- Mars 2021 : L'UL fournira à l'HCERES la liste des écoles doctorales en demande d'accréditation, en y joignant les informations nécessaires concernant l'existence du collège doctoral.

Rappel : la période d'observation concernée pour les informations s'étendra du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2020 (5 ans).

7. Tableau de suivi des réinscriptions + point sur les réinscriptions

Une liste de 65 dossiers non problématiques est présentée. Les demandes d'inscription seront instruites à partir du 10 juillet environ puis validées. Pour l'examen des dossiers suivants, un conseil se réunira en présentiel (ou sur Teams en cas d'impossibilité) le lundi 14 septembre, à partir de 14h. Les autres dossiers seront traités en bureau. Le 14 septembre sera l'occasion également de remercier chaleureusement Dominique Harmand pour son implication au sein de l'ED.

8. Dossiers HDR en cours d'examen

<u>HDR Juan Ibeas Altamira (LIS)</u>
- Expertise interne : Anne Spica (UL)
- Expertise externe : Dominique Quero (externe, Université de Reims)

<u>HDR Philippe Chomety (LIS)</u>
- Expertise interne : Anne Spica (UL)
- Expertise externe : Béatrice Guion (Université de Strasbourg)

<u>HDR Pascal Laborderie (CREM)</u>
- Expertise interne : Annette Jarlegan (UL)
- Expertise externe : Jacques Ibanez-Bueno (Savoie Mont Blanc)

<u>HDR Luc Massou</u>
- Expertise interne : Saeed Paivandi (UL)
- Expertise externe : Jean-François Cerisier (Poitiers)

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 14 septembre 2020
14h00-16h30
(Salle 002, Libération, Site de Nancy)

Membres présent·e·s : Jean-Marie Vianney Bessala Akono, Vincent Bradel, Isabelle Brian, Gilles Drogue, Jacques Elfassi, Jean El Gammal, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Sylvie Hanicot-Bourdier, Françoise Lartillot, Aude Meziani, Merveilles Mouloungui-Mouloungui, Jacques Walter.

Membres excusé·e·s : Julie d'Andurain, Clotilde Boulanger, Antoine Brichler, Sylvie Grimm-Hamen, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Géraldine Letz, Dominique Longrée, Daniel Meyer, Fabrice Montebello, Bryan Muller, Jean-Marie Simon, Isabelle Vitry,.

Membre invité : Dominique Harmand, Fatima Atourki

Avant que le conseil ne commence, une minute de silence est proposée à la mémoire des deux doctorants décédés au cours de l'été :

- Scylla Paté, doctorante contractuelle au LIS préparait une thèse sous la direction de Christian Chelebourg. Elle s'est donnée la mort le 2 août 2020.
- Benjamin Lavigne, doctorant à Écritures, est décédé des suites d'un cancer le 7 août 2020. Il préparait une thèse sous la direction d'Olivier Lussac. La soutenance de thèse de Benjamin Lavigne, prévue le 18 septembre, est maintenue. La thèse sera défendue par le directeur de thèse et le titre de docteur sera décerné de façon posthume.

Validation du compte-rendu du 6 juillet 2020

Le compte rendu du 8 juin 2020 est approuvé par la majorité des membres présents. Deux membres du Conseil, absents le 8 juin 2020, se sont abstenus. Le compte-rendu sera déposé sur le site internet de l'ED.

Informations générales

1. Trois collègues ont rejoint le Conseil :
- Isabelle Brian, directrice du Cruhl, remplace Stefano Simiz ;
- Gilles Drogue remplace Dominique Harmand pour représenter le Loterr ;
- Sylvie Hanicot-Bourdier remplace Christian Chelebourg pour représenter le LIS.

2. Fatima Atourki a rejoint l'équipe : elle est gestionnaire administrative sur le site de Nancy et sera membre invitée permanente du conseil.

3. Une enquête administrative et une enquête du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) sont en cours. Des personnels de l'Établissement dont l'ED (directeur de thèse, directrice d'ED) seront invités à témoigner. Pour l'instant, des psychologues se sont mis

à disposition des personnes ayant souhaité parler sur leur ressenti. Le 22 septembre, la direction de l'ED, la psychologue et Aude Meziani recevront tous les doctorantes et doctorants qui le souhaitent pour présenter les dispositifs de soutien et d'accompagnement qui existent à l'UL quand un problème se pose. L'ED souhaite expliquer aux doctorantes et doctorants que des personnes (direction, services pédagogiques et administratifs) sont à la disposition de tous ceux ou toutes celles qui rencontreraient des difficultés. Les directions et personnels d'ED suivront prochainement une formation aux risques psycho-sociaux portant sur les sujets suivants : harcèlement, médiation, accompagnement dans les cas dramatiques, éthique et intégrité scientifiques.

Une discussion est engagée par les membres du Conseil. Elle porte sur les CSI et la pertinence ou non à les voir modifiés. Un consensus se fait jour sur la nécessité d'informer largement les doctorantes et doctorants sur les dispositifs et dispositions en place dans l'Établissement et au sein de l'ED. Dans ce cadre, une collaboration entre ICI Doc', la direction de l'ED et le Conseil est indispensable. Ceci pour diversifier les moyens et relais d'informations.

4. Les soutenances sont susceptibles d'être dématérialisées jusqu'au 1er octobre mais le Ministère songe à prolonger cette mesure. De fait, on en saura plus dans les jours qui suivent.

5. La première campagne de prolongation des contrats doctoraux est terminée ; la deuxième est en cours. 137 demandes, 84 (dont 11 LUE) ont été acceptées. Pour la deuxième campagne, il y aurait 306 dossiers à examiner.

6. Au cours du CS du 22 septembre, deux points concernent notre ED : la limitation du nombre de thèse en SHS ; la présentation du Serment du docteur. La directrice du Cruhl fait remonter une demande des collègues de l'Unité de recherche qui souhaitent que soient distingués les cas de doctorantes ou doctorants retraité.e.s qui ne nécessitent pas le même investissement en terme d'encadrement que celui qui concerne des doctorantes et doctorants engagé.e.s dans un processus plus classique. D'une certaine façon, cette différence est prise en compte dès lors que le taux d'encadrement de thèses en sciences humaines et sociales est plus élevé qu'en sciences.

7. Budget de l'ED : l'ED prend en charge la totalité des coûts relatifs à la mobilité des doctorantes et doctorants. De la sorte, la quasi-totalité du budget – en tenant compte de la contribution Covid de l'ED à l'Établissement – devrait être utilisée en fin d'année. Toutefois, demande est faite aux unités de recherche de faire remonter, si le cas se pose, des demandes spécifiques.

8. La réunion de rentrée se tiendra le 23 novembre, initialement sur le site de Metz, dans la salle Ferrari. Emmanuelle Picard, historienne, MCF à l'ENS, interviendra sur l'histoire de l'Université. La situation sanitaire conduit à tenir compte de l'incertitude du moment : si le présentiel total est difficile à imaginer, on peut envisager une formule mixant présentiel et distanciel. Aude Meziani recherche au plus vite un amphi plus grand que la salle Ferrari et Béatrice Fleury écrit à l'intervenante pour lui demander quel est son ressenti par rapport à la situation.

Organisation et calendrier des formations de l'ED 2020 - 2021

Le bureau se réunira prochainement pour ajuster l'offre de formation de l'ED pour l'année 2020-2021. D'ores et déjà, le conseil a fait un certain nombre de propositions :

- ne pas dédoubler les enseignements sur les deux sites mais proposer une formation en distanciel ;
- suggérer aux enseignants dont les formations étaient présentées en présentiel l'année précédente d'opter cette année encore pour cette formule ;

- élaborer le contenu 4 heures de formation qui rendrait compte du montage de programmes de recherche interdisciplinaires et qui serait fondée sur un retour d'expériences de collègues des différentes unités de recherche de l'ED ;
- faire en sorte que la nouvelle offre de formation soit prête à être diffusée autour du 15 octobre.

Présentation des activités de l'association ICI Doc'

La Présidente de l'association ICI Doc' présente au Conseil le programme à venir des activités de l'association (voir fichiers joints) :

- Le séminaire doctoral transdisciplinaire 2020-2021 porte sur les Marges et comporte 7 séances de travail au cours desquelles deux ou trois doctorantes ou doctorants présentent l'avancée de leur thèse. Les séances se dérouleront alternativement à Metz et à Nancy.
- Le Projet « Portraits doctorants » consiste en la préparation de portraits filmés de doctorants qui pourraient figurer sur le site de l'ED, les réseaux sociaux et être présentés – par exemple – lors de la rentrée de l'ED. Proposition est faite d'ajouter aux portraits des doctorantes et doctorants des portraits de docteurs.
- Des Ateliers ICI Doc' proposeront des formations à destination des doctorantes et doctorants et encourageront des échanges entre eux et elles.
- Lors de sorties informelles, des moments conviviaux seront organisés, à condition toutefois que les conditions sanitaires s'y prêtent.
- ICI Doc' propose aussi de s'associer aux événements de l'ED et d'y installer – par exemple – un stand d'information.

HCERES

Le bilan de l'ED fera l'objet d'une écriture et relecture par la direction et le service pédagogique. Le résultat de ce travail sera soumis à la lecture et à l'approbation de l'ensemble des membres du Conseil. Fin octobre, écriture et relecture du bilan seront achevées.

Validation des dossiers de Mobilité - Vague 2

Voici les dossiers reçus pour la vague 2 :

Nom	Prénom	date	Motif du déplacmeent	Montant demandé	Accordé par labo	Accordé par ED	remarques
BARRIERE	Louise	25-27/09/2020	colloque - vitré et rennes	219,5	109,75	109,75	
TOTAL 2L2S				**219,5**	**109,75**	**109,75**	
BOFFY	Nicolas	fin 2020	archives - Paris	450	225	225	
PEZZETTA	Jonathan	26-29-10/2020	archives - Paris	800	400	400	
TOTAL CRULH				**1250**	**625**	**625**	
FRANCBLU	Samuel	7-8/10/20	colloque - Univ Franche comté	332	166	166	
DOSSO	Catherine	18-22/11/2020	colloque Paris	780	390	390	
TOTAL CREM				**1112**	**556**	**556**	
KOUADIO	Kan Arsene	31/08 au 4/09/2020	colloque bordeaux	200	100	100	
TOTAL LOTERR				**200**	**100**	**100**	
BESSALA AKONO	Jean-Marie Vianney	in septembre / debut octobr	archives - haute Vienne	1000	500	500	
TOTAL ECRITURES				**1000**	**500**	**500**	
TOTAL CEGIL				**0**	**0**	**0**	
FILET	Jeremy	14-17/09/20	archives - londres	600	300	300	
TOTAL IDEA				**600**	**300**	**300**	
TOTAL LIS				**0**	**0**	**0**	
TOTAL Vague 2				**4381,5**	**2190,75**	**2190,75**	

Pour rappel, le budget alloué de l'établissement pour les demande de mobilité est de 18 135 ,40 €.
Le total des 2 vagues s'élèvent à 16400,23 € (part du laboratoire comprise).
L'ED va donc prendre à 100 % de demande de mobilité de la Vague 1 et 2.
Le reliquat de ce budget nous permettra de prendre ne charge quelques dépenses supplémentaires comme les demandes de prise en charge de photocopie d'ouvrage des archives**….**

Élection des représentants des doctorants

- 5 sièges de doctorantes et doctorants sont à pourvoir.
- Le lancement de l'appel à candidatures se fera dans la semaine du 14 au 19 septembre pour un retour le 30 septembre.
- Les élections (électroniques) se tiendront le 15 octobre.

Désignation du bureau

Jacques Elfassi (Écritures) et Isabelle Gaudy-Campbell font partie du bureau pour les deux années à venir.
Jean El Gammal (Cruhl) reste chargé de mission sur les questions internationales.

Le Conseil se termine à 16h30 par un hommage rendu à Dominique Harmand à l'occasion de son départ en retraite.

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 19 octobre 2020
14h00-16h30
(Salle de réunion du rez-de-chaussée,
Maison de l'Université – Présidence –
Île du Saulcy, Site de Metz)

Membres présent·e·s : Jean-Marie Vianney Bessala Akono, Christine Barralis (représentante d'Isabelle Brian), Jean El Gammal, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Aude Meziani, Merveilles Mouloungui-Mouloungui, Jacques Walter.

Membres excusé·e·s : Julie d'Andurain, Clotilde Boulanger, Vincent Bradel, Antoine Brichler, Gilles Drogue, Sylvie Grimm-Hamen, Sylvie Hanicot-Bourdier, Jacques Elfassi, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Françoise Lartillot, Géraldine Letz, Dominique Longrée, Daniel Meyer, Fabrice Montebello, Bryan Muller, Jean-Marie Simon, Isabelle Vitry.

Validation du compte-rendu du 14 septembre 2020
Le compte rendu du 14 septembre 2020 est approuvé par la totalité des membres présents.

Informations générales

1- ***Point sur les inscriptions et les soutenances***
À ce jour, 216 doctorantes et doctorants sont inscrits. 80 sont en attente d'inscription dont 32 en 1e année.
11 doctorantes et doctorants ont soutenu depuis le mois de janvier 2020 ; les soutenances de 20 doctorantes et doctorants sont en cours. Ce qui fait, pour l'année 2019-2020, un total de 31 soutenances.

2- ***Prix de thèse Métropole du Grand Nancy***
Parce que son sujet de thèse s'y prêtait, l'ED a proposé qu'Aurore Benad dépose une demande dans le cadre du Prix de thèse Métropole du Grand Nancy. La thèse d'Aurore Benad s'intitule « Pour le salut des âmes de ladite ville. Municipalité et vie religieuse à Nancy : fin XVIe siècle – fin XVIIIe siècle »

3- ***Projet accord international Université de Lorraine-Université de la Sarre-Université du Luxembourg***
La convention qui unit les trois établissements se déploie sur deux phases : un master « cultures civilisations et sociétés », qui débouche sur le « Master of Arts : Histoire de la littérature, de la culture et de langue des espaces d'expression allemande » et sur le « Master of Arts : « Etudes franco-allemandes : communication et coopération transfrontalières » ; et un doctorat. Par rapport à ce qui existait déjà et qui faisait l'objet d'une contractualisation, il est proposé aux candidats à l'inscription en thèse qui n'auraient pas suivi ce master de soumettre un travail qui sera évalué en début de thèse (cotutelle ou non). L'ED doit se prononcer sur cet accord.

Les membres du conseil souhaitent des compléments d'information avant de se prononcer, particulièrement les unités de recherche concernées par cet accord. Des informations seront donc demandées aux relations internationales et une consultation du conseil par voie électronique sera organisée.

4- La Cérémonie des docteurs

Celle-ci se déroulera le 20 novembre 2020 sur le site de Nancy dans les locaux de la faculté de Droit de 14h30 à 16h00. Elle mixera des éléments en présentiel et d'autres à distance. La doctorante que nous avons sélectionnée, Elisa Maintienne du CRUHL pour la thèse *Auteurs, compilateurs, administrateurs : les moines de Saint-Albans et le pouvoir, années 1350-années 1440,* ne sera pas sur place. Une vidéo de présentation sera réalisée.

5- Harcèlement

Jacques Walter présente le résultat de la réflexion qui a été conduite par des directeurs d'Unités de recherche. 10 principes sont posés dans un texte qui circulera au sein des unités de recherche et de l'ED et qui sera présenté lors de la journée du 30 novembre consacrée à la question du harcèlement et organisée dans l'UFR ALL sur le site de Metz.

Le jeudi 15 octobre 2020, les directions, ou leurs représentant·es, du Crem, du Crulh, d'Écritures, d'Idea, du Loterr, du 2L2S et de l'école doctorale Humanités Nouvelles-Fernand Braudel se sont réunies pour partager leurs expériences et élaborer des propositions pour prévenir ou gérer les situations de harcèlement moral et/ou sexuel, deux catégories dont les définitions sont d'ailleurs moins simples qu'il y paraît.

Si l'attention se focalise souvent sur les relations entre enseignant·es-chercheur·euses et doctorant·es, les participant·es ont aussi fait part de cas de harcèlement dans des structures de recherche de Biatss par des EC, d'EC par des Biatss ou des doctorant·es, de Biatss par des Biatss, d'EC par des EC. Des cas de harcèlement d'étudiant·es par des étudiant·es, constatés dans des formations en licence et master, ne sont pas à exclure au niveau doctoral. C'est dire que les situations sont diverses et nécessitent des connaissances et compétences spécifiques.

À l'issue des échanges, 10 propositions ont été retenues. *Les 6 premières concernent les UR, les 3 suivantes impliquent l'ED, la dernière incite à une coordination entre toutes les structures. Elles seront présentées et discutées dans les UR du périmètre de l'ED, ainsi qu'au conseil de l'ED le 19 octobre. Elles serviront aussi de base à une discussion élargie aux membres des UR et de l'ED intéressés (date à fixer). À l'invitation des organisateur·trices, le résultat de l'ensemble sera exposé lors de la journée consacrée au harcèlement le 30 novembre à l'UFR ALL-Metz.*

10 propositions face au harcèlement moral et/ou sexuel

1. S'associer, en tant que DU, aux actions engagées pour sensibiliser le plus largement à la question du harcèlement et à sa complexité.
2. Assurer une information régulière sur le sujet du harcèlement dans les unités (lors de la rentrée des doctorant·es, des AG, des conseils d'unité…).
3. Faire en sorte que les DU et encadrant·es suivent une formation sur les questions de harcèlement sexuel et moral, ainsi que sur la problématique de la médiation.
4. Afficher de façon visible dans les locaux des unités les coordonnées des personnes et services à contacter en cas de problème.
5. Prévoir dans chaque unité et en appui au ou à la DU deux délégué·es aux questions de harcèlement (un·e EC et un·e doctorant·e).
6. Intégrer les présentes propositions dans le projet du contrat quinquennal des UR signataires de celles-ci et de l'école doctorale.
7. Développer des actions préventives du harcèlement en collaboration avec les associations de doctorant·es.

8. Organiser, dans le cadre de l'ED de rattachement, une rencontre annuelle des doctorant·es qui sera consacrée à la vie doctorale.
9. Clarifier le rôle des CSI auprès des encadrant·es et des doctorant·es.
10. Communiquer annuellement, et à différents niveaux, un état des questions liées au harcèlement (assemblée générale de l'unité, conseil de l'ED, au sein de l'établissement…).

Béatrice Fleury évoque la création d'un groupe de travail Prévention Harcèlement chez les doctorant.e.s (GT PHD) au sein de l'UL sur ces questions. Pour l'instant, 4 pistes sont envisagées dans ce cadre : Diagnostic ou observatoire du bien-être des doctorant.e.s ; Désignation de référent.e.s et/ou de personnes de confiance ; Formations obligatoires ; Renforcement de la sensibilisation…

Est également présentée la réflexion conduite au sein du bureau de l'ED sur le harcèlement. Un groupe sera constitué qui recevra les doctorantes et doctorants de 1e année avant qu'ils ne déposent sur Adum la composition des comités de suivi. Cet échange permettra d'informer ces doctorantes et doctorants sur les attentes en matière de CSI mais aussi sur l'accompagnement dont ils peuvent bénéficier au sein de l'ED.

Le Règlement intérieur de l'ED sera complété par un article portant sur la médiation et le traitement des litiges. Le texte est ainsi libellé :

« Lorsque l'école doctorale est sollicitée par une doctorante ou un doctorant en cas de situation conflictuelle, l'ED lui propose un rendez-vous en présence de la directrice – ou d'une directrice-adjointe en cas de conflit d'intérêt –, de la gestionnaire pédagogique, d'une doctorante ou d'un doctorant élu.e. L'ED s'engage à préserver la confidentialité des échanges et peut, si la doctorante ou le doctorant le souhaite, mettre en place une action de médiation ».

Aude Meziani détaille le contenu des informations adressées dorénavant aux doctorantes et aux doctorants pour les inciter à s'approprier les documents dont ils sont signataires : charte des thèses ; convention individuelle de formation.

Offre de formation

Aude Meziani présente la nouvelle offre de formation de l'ED préparée en bureau et qui tient compte des demandes des doctorantes et doctorants qui ont répondu à l'enquête lancée par l'ED au sujet de l'offre doctorale.

- Le nombre d'enseignements théoriques a diminué au profit d'enseignements méthodologiques.
- Priorité sera donnée aux cours dispensés en distanciel et synchrones.
- Tous les enseignements sont assurés sous la forme de cours magistraux.

HCERES

- La partie bilan du contrat HCERES sera envoyée aux membres du conseil le 24 octobre 2020.
- Un retour est attendu pour le 8 novembre maximum.
- Lors du Conseil du lundi 14 décembre, une réflexion sur le contenu du projet de l'ED sera conduite à partir – notamment – des points forts et des points faibles figurant dans le bilan.
- Ainsi le projet pourra-t-il être articulé autour des trois parties du bilan : « Fonctionnement et adossement scientifique de l'ED » ; « Encadrement et formation des doctorants » ; « Suivi du parcours professionnel des docteurs ».

Questions diverses

1- Écoles et universités d'été ?
Les écoles ou universités d'été (ou d'automne) seront financées à hauteur de 500 euros maximum si la manifestation associe 2 unités de recherche au moins et s'adresse aussi aux doctorantes et doctorants de l'ED. Les pièces à fournir figurent sur le site de l'ED (http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/humanites-nouvelles-fernand-braudel/soutien-de-led) :

- une lettre qui explique le projet ;
- un devis (si possible) ;
- un budget prévisionnel du financement de la manifestation ;
- la liste des intervenants de la manifestation.

2- Samuel Paty
Les faits qui se sont déroulés le vendredi 16 octobre devant le collège de Conflans Sainte-Honorine interroge notre métier et nos missions, dont celles relevant de la préparation doctorale. Le conseil a préparé un courrier qui a été envoyé le 19 octobre à toutes les doctorantes et à tous les doctorants de l'ED.

Chères doctorantes, chers doctorants,

Le vendredi 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie au collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, a été assassiné pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves dans le cadre d'un cours sur la liberté d'expression.

Quels que soient notre parcours, notre métier ou spécialité au sein de l'école doctorale, nous sommes toutes et tous bouleversé.e.s par cet assassinat. Nous sommes convaincu.e.s du bien-fondé de la mission d'enseignement qui est aussi la nôtre. En effet, la transmission du savoir et de la connaissance joue un rôle fondamental dans la société. En outre, nous sommes attaché.e.s au principe de laïcité qui guide nos activités administratives, pédagogiques et scientifiques.

Que vous vous destiniez à l'enseignement ou que vous ayez choisi une autre voie, vous avez toutes et tous en partage la recherche doctorale qui rythme votre quotidien et nourrit vos projets. Votre rôle est et sera essentiel : préparer une thèse n'est pas céder à la reproduction du même à l'identique, c'est développer son sens critique et c'est aussi, dans une démarche constructive, s'ouvrir aux autres.

Le Conseil de l'ED Humanités Nouvelles – Fernand Braudel

Le 19 octobre 2020

3- Association ICI'Doc
Merveilles Mouloungui-Mouloungui présente les séminaires organisés par l'association ICI'doc. Traitant des autres projets, elle s'interroge sur l'aide que pourrait apporter le service communication pour la fabrication de vidéos sur le parcours de docteur.e.s ou de doctorantes et doctorants.

École doctorale Humanités nouvelles – Fernand Braudel

Compte rendu du Conseil

Lundi 14 décembre 2020
14h00-17h30
(Teams)

Membres présent·e·s : Jean-Marie Vianney Bessala Akono, Isabelle Brian, Jacques Elfassi, Jean El Gammal, Béatrice Fleury, Isabelle Gaudy-Campbell, Sylvie Hanicot-Bourdier, Françoise Lartillot, Mathieu Lembezat, Aude Meziani, Kine Gueye Ngom, Mario Ott, Isabelle Vitry.

Membres excusé·e·s : Julie d'Andurain, Clotilde Boulanger, Vincent Bradel, Gilles Drogue, Sylvie Grimm-Hamen, Didier Francfort, Catherine Lanneau, Dominique Longrée, Daniel Meyer, Fabrice Montebello, Florian Rosinski, Jean-Marie Simon, Jacques Walter.

Présentation et accueil des nouveaux représentants des doctorant.e.s

- ✓ Mathieu Lembezat (LOTERR)
- ✓ Kine Gueye Ngom (CREM)
- ✓ Jean-Marie Vianney Bassolo (Ecritures)
- ✓ Florian Rosinski (CREM). Excusé pour ce conseil.
- ✓ Marion Ott (Ecritures)

Le conseil comprend cinq nouveaux membres, des doctorantes et doctorants élu.e.s dont deux d'entre elles/eux (Mathieu Lembezat et Marion Ott) représenteront l'ED au CLED. Par leur parcours et le thème de leur thèse, elles/ils incarnent la diversité des recherches conduites au sein de l'ED.

Validation du CR du 19 octobre 2020
Le compte rendu du 19 octobre 2020 est approuvé par la totalité des membres présents.

Informations générales

1- HCERES

Comme c'est le cas pour les unités de recherche, nous disposons d'un délai pour la remise des deux rapports (bilan et projet).

- ✓ Fin mars 2021 : dépôt dans la GED de la version zéro du rapport accompagnée de la version aboutie des annexes.
- ✓ **Fin mai/début juin** 2021 : dépôt dans la GED de la version finalisée du dossier bilan accompagnée des annexes bilan corrigées et finalisées, ainsi que de la version V0 du projet 2023/2027 accompagnée des annexes abouties du projet.
- ✓ Jusqu'au 31/08/2021 : la version définitive du projet pourra être revue.
- ✓ Le passage devant le Conseil Scientifique sera programmé en septembre pour un dépôt de tous les dossiers par l'Etablissement auprès du HCERES à la mi-octobre 2021.

Si l'évaluation est repoussée d'un an, l'établissement a demandé à ce que la période de référence reste la période 2016-2020. Pour le bilan et le projet, rien ne change.

2- Aide aux doctorants handicapés

Un fond sera créé auquel participeront les ED et l'Etablissement pour apporter des aides aux doctorants handicapés, par exemple en termes d'équipements spécifiques (écrans adaptés, fauteuils…). La participation des ED se fera au prorata des dotations qui leur sont versées.

3- Formation au Harcèlement et à la médiation :

Les directeurs et directrices d'ED pourront suivre trois journées de formation sur les risques psychosociaux au début d'année 2021 :

- ✓ Fin janvier 2021 : Comprendre la notion de Risques Psychosociaux
- ✓ 19 mars 2021 : La gestion de conflit : Mécanismes et facteurs
- ✓ 29 mars 2021 : Entretien en situation délicate ou de tension

En outre, le groupe de travail Prévention Harcèlement Doctorants a fait un certain nombre de suggestions qui ont été soumises aux différents conseils. Dans le prolongement de cette première réflexion, trois GT vont prendre le relais :

- ✓ *GT1. ED et labos*. *Renforcement de leur rôle et dissémination de bonnes pratiques*.
  Le groupe de travail est piloté par Clotilde Boulanger et Marc Dalaut. Il a pour objectif d'approfondir quatre axes principaux :
  - Construire un réseau des personnels relais formés au harcèlement.
  - Disséminer les bonnes pratiques mises en places dans les laboratoires.
  - Analyser et renforcer des procédures et outils existants.
  - Renforcer le rôle des CSI.

- ✓ *GT2. Formations. Réalisation du cahier des charges des formations*.
  Le groupe de travail est piloté par Pascal Tisserant et Sandrine Girardelli. Il a pour objectif d'approfondir deux axes principaux :
  - Conception de formations adaptés aux fonctions dirED, DU, première direction de thèse, DT, doctorants élus, Assistants de prévention).
  - Conception de formations conférant un rôle de référent (GA, GP, personnels de laboratoires relais, doctorants relais harcèlement).

- ✓ *GT3. Communication. Création de dispositifs de sensibilisation*.
  Le groupe de travail est piloté par Pascal Tisserant et David Diné. Il mènera une réflexion sur :
  - la création de supports originaux (en particulier pour formation des directeurs de thèse) ;
  - la communication sur le suivi des affaires ;
  - la production d'indicateurs sur le traitement des situations dans le bilan social annuel ;
  - la méthode de communication en situation de crise.

Les ED sont sollicitées pour participer aux groupes de travail. Isabelle Brian et Catherine Raban proposent de faire partie du GT 1 ; Mathieu Lembezat et Béatrice Fleury proposent de faire partie du GT 2 ; Kine Gueye Ngom propose de faire partir du GT 3.

4- La plateforme Alumni

La plateforme est accessible à cette adresse : https://alumni.univ-lorraine.fr/

Créée le 20 novembre 2020, elle s'adresse aux docteur.e.s mais aussi aux doctorant.e.s. Les premier.e.s dans un but de valorisation de leur parcours, par exemple à des fins professionnelles, les second.e.s pour préparer leur trajectoire professionnelle. Annuaire, forum, événements thématiques, appels à projets… y sont accessibles. À ce jour, elle a attiré 545 utilisateurs actifs sur 1336 inscrits. Nous proposerons à Latifa REGZ de présenter ce projet lors de notre prochain conseil.

5- Les formations à distance
Sur le modèle du collège de France, une idée fait son chemin qui consiste à faire des cours à distance en apportant aux personnes qui le souhaitent le soutien et les moyens de procéder de la sorte. Lors de la crise sanitaire, les pratiques d'enseignement ont connu des changements notables qu'il s'agit de prolonger *via* ce projet.

6- Aide à la mobilité, DREAM
Lors de la dernière campagne, l'ED a déposé trois dossiers dans le cadre de l'opération DREAM. Deux dossiers ont été retenus. Ce qui est une bonne nouvelle. Toutefois, si l'opération DREAM est prolongée, des précisions seront demandées quant aux critères de recevabilité de ceux-ci, particulièrement en ce qui concerne les doctorants qui déposent une demande pour séjourner dans leur pays d'origine.

7- Cérémonie de remise des diplômes et des Prix de thèse 2020
La cérémonie de remise des diplômes et des Prix de thèse se déroulera le 22 janvier de 14h30 à 16h. Ne seront présents que le Président, les VP, les directeurs et directrices d'ED, l'animatrice. Tous les doctorants et leur proche participeront à distance et l'événement sera diffusé sur le serveur vidéo de l'Université.

Offre de formation pour les dossiers VAP
Dans le cadre des réunions VAP (Validation d'acquis professionnel), il a été signalé que les candidats qui bénéficient de cette procédure peuvent être dispensés de certaines exigences relatives aux formations. Au cas par cas, le bureau se prononcera en janvier sur les aspects de la formation qui pourront être validés. Par souci d'équité, cette mesure sera appliquée à toutes les doctorantes et à tous les doctorants concerné.e.s.

Sensibilisation des directeurs et directrices de thèse
L'examen des dossiers au moment des inscriptions et réinscriptions montre que les directeurs et directrices de thèse ne sont pas toujours au courant des attentes de l'ED en la matière. Le conseil propose qu'en amont – puis au moment – des inscriptions, une petite vidéo soit adressée aux collègues. Elle aura pour objectif de rappeler plusieurs pré-requis (dont les notes et ressources) et délivrera un message sur le rôle des directeurs et directrices de thèses (par exemple en termes de socialisation à la recherche).

Mise en place d'un statut de référentes et référents (ou tuteurs/tutrices) pour les doctorantes et doctorants
Les doctorantes et doctorants élu.e.s du conseil ont fait part des difficultés que pouvaient rencontrer certaines et certains d'entre elles/eux dans leur mission d'enseignement et des questions qu'ils/elles se posent par rapport à leurs pratiques. Notant l'intérêt des cafés ou rencontres pédagogiques, il a été suggéré de proposer un accompagnement collaboratif pouvant, pour une part, passer par la création d'une plateforme ou bien de pages sur des réseaux sociaux (création d'un groupe sur Facebook ?), ou d'un portail d'information interactif. La MDD a par exemple mis en place une plateforme de parrainage à destination des doctorantes et doctorants internationaux. C'est une doctorante brésilienne, Mélissa Melo, qui a conçu ce projet. Peut-être peut-on imaginer un dispositif de ce type pour les doctorantes et doctorants de l'ED qui pourraient ainsi interagir et s'épauler dans différentes situations et sur différents projets. Les doctorantes et doctorants élu.e.s proposent d'épauler l'ED sur ce projet *via* l'association ICI doc'.

Projet de réunion à destination des Masterant.e.s

L'année dernière, nous avions organisé une réunion avec des étudiantes et étudiants de master des deux sites qui s'était très bien passée bien qu'elle n'ait attiré qu'un petit nombre d'intéressé.e.s. Nous l'avions fait dans le cadre de la semaine de la recherche dont l'expérience sera reconduite en janvier 2021 (18-22 janvier). L'ED organisera une table ronde sur Teams le lundi 18 janvier 2021 sur le même thème que celui précédemment traité : le financement des thèses. À cette occasion, six doctorants partageront leur expérience avec les étudiantes et étudiants de master. Le programme de cette demi-journée sera largement diffusé à la rentrée de janvier.

Projet HCERES

1- Rappel

- ✓ Le bilan des activités de l'ED court du début de l'année 2016 à la fin de l'année 2020
- ✓ Le nouveau contrat commencera pour sa part en septembre 2023

2- Porteur ou porteuse du projet

- ✓ Premier temps (à compter de janvier 2021) : lancement d'un appel à candidature pour le futur porteur de projet, les candidatures devant être soumises au vote du conseil de l'ED (cf. composition des conseils arrêtée en CA courant 2018 pour chaque ED).
- ✓ Dans cet appel, qui est lancé par le directeur actuel ou la directrice actuelle, nous devons préciser que le futur porteur est appelé à devenir le futur directeur de l'ED à compter de septembre 2023 (au plus tard), que celui-ci soit un nouveau directeur ou le même.
- ✓ Second temps : après le comité de visite et le retour du rapport d'évaluation de l'HCERES, organisation à partir de début 2023 de l'élection du futur directeur de l'ED, en vue de sa nomination par le Président de l'UL (cf. article 6 du décret du 25/05/2016). Cette élection devra être organisée selon les éventuelles modalités arrêtées dans le règlement intérieur de l'Ecole doctorale.

3- Proposition

Rédiger un projet structuré autour des grandes parties qui composent le bilan mais en tenant compte des faiblesses et menaces mises en évidence dans chacune. Ce qui veut dire que le projet peut être articulé autour de ces trois dimensions :

- Fonctionnement et adossement scientifiques de l'ED
- Encadrement et formation des doctorantes et des doctorants
- Suivi du parcours professionnel des docteur.e.s

Pour amorcer la réflexion, nous sommes parti.e.s des SWOT de chacune des trois parties du bilan pour prendre en compte les faiblesses et menaces constatées. Ainsi avons-nous imaginé une première liste de points qui ne sont, pour l'instant, qu'une base. Il faudra par la suite les enrichir et les compléter.

Lors du conseil de février, un nouveau point sera fait sur la base de ces trois tableaux (voir pages suivantes).

<u>Date du prochain conseil de l'ED : lundi 8 février (14h-17h)</u>

Fonctionnement et adossement scientifique de l'École Projet	
Positionnement de l'ED au sein de l'UL	Ancrer ce positionnement dans la relation que les ED entretiennent avec les pôles qui définissent la politique scientifique Conduire un politique d'accompagnement du financement des thèses
Organisation et gouvernance	Prise de décision ? Des aspects sont à modifier ?
Politique de recrutement **et d'accueil**	Réfléchir au recrutement des doctorantes et des doctorants en préconisant (sans imposer) certaines modalités pouvant être mises en œuvre (par exemple : une audition des candidates et candidats) Encourager la diversification des financements de thèses avec une focalisation sur les thèses Cifre et les thèses Région. Définir les sujets de thèse dans le cadre du financement Région Sur le site de l'ED, encourager des doctorantes et doctorants de l'ED venant d'autres universités à candidater sur les contrats doctoraux
Politique scientifique	Evolution du périmètre scientifique de l'ED : histoire, art Concrétiser le projet de thèse en art
Positionnement et attractivité de l'ED	Quelle est la plus-value d'une ED en la matière ? Et d'ailleurs, y en a-t-il une ? Comment mieux asseoir le lien entre UR et ED ?

Encadrement et formation des doctorantes et des doctorants Projet	
Politique d'encadrement	Informations à destination des encadrants à affiner
Dispositifs de suivi	Recrutement Problèmes psycho-sociaux des doctorants
Formations et animations	Les formations sont-elles adaptées ? Des enquêtes sont conduites pour évaluer les formations mais peu de doctorantes et doctorants y répondent
Soutenances et durée des thèses	La durée et les abandons sont problématiques. Si une explication peut être l'isolement de certaines doctorantes et certains doctorants, une analyse plus fine de ces deux aspects doit être conduite. Une piste à explorer pourrait consister en la mise en place de modes d'implication et de participation active des doctorants.
Financement de la thèse et perspectives pour les diplômés	La loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR) est une donnée avec laquelle les ED seront conduites à composer.

Suivi du parcours professionnel des docteurs **projet**	
Poursuite de carrière et valorisation du doctorat	Que ferons-nous des données mises à disposition ?
Dispositifs de suivi des docteur.e.s	Si le suivi ne correspond pas au périmètre actuel de l'ED, comment diffuserons-nous des informations ?
Analyse, communication et exploitation des données	Il est encore trop tôt pour que l'ED analyse, communique et exploite des données qui ne correspondent pas à son périmètre actuel. Mais ne pouvons-nous envisager d'autres moyens ?
Reconnaissance professionnelle du doctorat	Une disposition insuffisamment connue en SHS